

615r REACH pour les utilisateurs en aval dans l'industrie manufacturière

Objectif

Les participants connaissent le contexte et les objectifs des règlements REACH et DCE et peuvent évaluer les domaines opérationnels concernés. Ils savent quand une restriction d'utilisation et une obligation d'autorisation pour les substances s'appliquent, ou quand une notification SCIP doit être effectuée. Les participants connaissent les obligations d'information envers leurs clients et fournisseurs. Ils savent quelles mesures ils peuvent prendre s'ils ne reçoivent pas d'informations de leurs fournisseurs et comment ils peuvent intégrer le sujet de REACH dans leurs pratiques commerciales afin de répondre aux exigences légales. Ils sont également conscients des conséquences du BREXIT pour REACH.

Contenu de la formation

- Notions de base
 - Contexte et base juridique de REACH
 - Substances, mélanges et articles
 - Fabricants, importateurs, distributeurs et utilisateurs en aval
- Le processus REACH
 - Inscription
 - Évaluation
 - Autorisation/Approbation
 - Restriction
- Base de données SCIP
- Obligations en matière de rapports
 - Obligations de déclaration en général
 - Client
 - Consommateur
 - Obligations de déclaration pour les produits
 - Définition du produit selon REACH
 - Client
 - Consommateur
- Mise en œuvre dans l'entreprise
 - Zones d'opération affectées
 - Informations générales sur la mise en œuvre
 - Utilisation de systèmes de bases de données, par exemple Compliance Data Exchange
 - Mise en œuvre sans système de base de données
- BREXIT et UK-REACH
 - Qu'est-ce qui a changé?
 - Que faire pour les entreprises de l'UE ?
 - UK-REACH pour les entreprises britanniques
 - UK-REACH Périodes de transition
- Conseils aux sources d'information

Méthode pédagogique

Conférence avec discussion et exercices pratiques

Participants

Représentants REACH et personnes de contact REACH

Conditions préalables

Connaissance de base des matériaux

Durée

360 minutes = 6 heures (plus les pauses)

Nombre max. des participants: 14

Certificat

En tant que participant à nos formations, vous recevrez un certificat personnel pour prouver votre qualification REACH.

Documents de la formation

Vous recevrez une copie personnelle de la présentation qui l'accompagne.

Formation publique

Les prix et dates actuels peuvent être trouvés sur notre site Web www.imds-professional.com

Formation exclusive

Vous pouvez également réserver ce séminaire en exclusivité.

Votre avantage : Vous déterminez le lieu, la date et le nombre de participants et pouvez établir des priorités. Si vous le souhaitez, nous pouvons prendre en charge l'ensemble de l'organisation.

Veillez demander votre offre personnelle:

Tel +49 6083 91 30 30
info@imds-professional.com